

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROIFFIEUX

Séance du **02 mars 2010**

L'an deux mil dix et le 02 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de ROIFFIEUX, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Maurice BERCHU**, Maire.

Présents : Mmes et Mrs AUBERT Jocelyne, BOROT Valérie, CHAMBON Martine, CHAZOT Franck, CLEMENT Nathalie, DELORD Christophe, FAURIE Christophe, GOUDARD Thierry, GRENIER Françoise, HEYRAUD Gérard, JAMONAC Claude, MAULARD Alain , MICHAUD Françoise, RACAMIER Nathalie, TETE Jean Louis.

Absents ayant donné pouvoir : Monsieur CLAVIER Philippe (pouvoir à Monsieur DELORD Christophe), Madame MARTEL Danièle (pouvoir à Madame Nathalie CLEMENT), Madame POIX Chrystel (pouvoir à Madame Martine CHAMBON), Monsieur SITZIA Eric (pouvoir à Monsieur Christophe FAURIE).

Absent excusé : Madame FROMENTOUX Chantal

Arrivés en cours de séance : Monsieur PASCAL Joël

Secrétaire de séance : Mme BOROT Valérie

Date d'affichage et d'envoi de la convocation : le **23 février 2010**

2010.02.01– COMPTE ADMINISTRATIF 2009 DU BUDGET PRINCIPAL

Sous la présidence de Madame CHAMBON, 1^{er} adjointe, Monsieur JAMONAC, Adjoint en charge des finances présente le compte administratif 2009 du budget communal lequel peut se résumer selon l'annexe jointe.

Monsieur le Maire quitte la séance.

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 250 720,73	G 1 595 774,35
	Section d'investissement	B 615 460,26	H 530 923,44
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2008	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 229 270,47	I (si excédent) 229 270,47
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 140 482,79	J (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		2 006 663,78 = A+B+C+D	2 355 968,26 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2010 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 68 843,00	L 42 695,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2010	= E+F 68 843,00	= K+L 42 695,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 1 250 720,73	= G+I+K 1 825 044,82
	Section d'investissement	= B+D+F 824 786,05	= H+J+L 573 618,44
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 075 506,78	= G+H+I+J+K+L 2 398 663,26

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

07197 Code INSEE	COMMUNE ROIFFIEUX BUDGET COMMUNAL M14	CA	2009
----------------------------	--	-----------	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2008)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	370 233,00	327 261,60	0,00	0,00	42 971,40
012	Charges de personnel et frais assimilés	580 550,00	546 726,86	0,00	0,00	33 823,14
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	266 495,00	262 664,04	0,00	0,00	3 830,96
Total des dépenses de gestion courante		1 217 278,00	1 136 652,50	0,00	0,00	80 625,50
66	Charges financières	74 810,00	73 659,08	0,00	0,00	1 150,92
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	335,34	0,00	0,00	664,66
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	65 565,60				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 358 653,60	1 210 646,92	0,00	0,00	148 006,68
023	Virement à la section d'investissement (2)	373 392,70				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	18 623,40	40 073,81			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		392 016,10	40 073,81			351 942,29
TOTAL		1 750 669,70	1 250 720,73	0,00	0,00	499 948,97
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2008		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2008)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	2 500,00	10 494,14	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	53 190,00	55 170,99	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	794 846,00	814 735,89	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	577 680,00	580 223,25	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	19 291,00	35 947,90	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 447 507,00	1 496 572,17	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	6 295,07	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 448 007,00	1 502 867,24	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	73 392,70	92 907,11			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		73 392,70	92 907,11			0,00
TOTAL		1 521 399,70	1 595 774,35	0,00	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2008		(3) 229 270,47				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

(4) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

07197 Code INSEE	COMMUNE ROIFFIEUX BUDGET COMMUNAL M14	CA	2009
----------------------------	---	-----------	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2008)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	7 371,00	7 370,76	0,00	0,24
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	579 109,40	351 439,36	68 843,00	158 827,04
	Total des dépenses d'équipement	586 480,40	358 810,12	68 843,00	158 827,28
16	Emprunts et dettes assimilées	158 917,00	158 885,19	0,00	31,81
18	Compte de liaison : affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	38 834,00			
	Total des dépenses financières	197 751,00	158 885,19	0,00	38 865,81
45X-1	Total des opé. pour le compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	784 231,40	517 695,31	68 843,00	197 693,09
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	73 392,70	92 907,11		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	13 730,62	4 857,84		8 872,78
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	87 123,32	97 764,95		0,00
	TOTAL	871 354,72	615 460,26	68 843,00	187 051,46
	Pour information	(3)			
	D001 Déficit d'investissement reporté de 2008	140 482,79			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2008)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	97 988,00	37 155,00	42 695,00	18 138,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	50,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	97 988,00	37 205,00	42 695,00	18 088,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	100 000,00	40 621,00	0,00	59 379,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (8)	407 602,00	407 602,79	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	563,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	501,00		0,00	
	Total des recettes financières	508 103,00	448 786,79	0,00	59 316,21
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	606 091,00	485 991,79	42 695,00	77 404,21
021	Virement de la section de fonctionnement (2)	373 392,70			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	18 623,40	40 073,81		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	13 730,62	4 857,84		8 872,78
	Total des recettes d'ordre d'investissement	405 746,72	44 931,65		360 815,07
	TOTAL	1 011 837,72	530 923,44	42 695,00	438 219,28
	Pour information	(3)			
	R001 Excédent d'investissement reporté de 2008	0,00			

Après en avoir délibéré, les conseillers :

☞ **constatent** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

☞ **reconnaissent** la sincérité des restes à réaliser,

☞ **approuvent** le compte administratif 2009 du budget principal.

Présents : 16

Votants : 20

Pour : 20

En présence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, considérant l'excédent de fonctionnement :

☞ **décide** d'affecter les sommes comme suit :

COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET COMMUNAL 2009

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		229 270,47	140 482,79	
Opération de l'exercice	1 250 720,73	1 595 774,35	615 460,26	530 923,44
TOTAUX	1 250 720,73	1 825 044,82	755 943,05	530 923,44
Résultats de clôture		574 324,09	- 225 019,61	

Besoin de financement Invest.	-	225 019,61	
Excédent de financement			
Restes à réaliser	68 843,00		42 695,00
Besoin de financement Invest. RAR	-	26 148,00	
Excédent de financement Invest. RAR			
Besoin total de financement Invest.	-	251 167,61	
Excédent total de financement			
Cpt 1068 Investissement		251 167,61	
002 Excédent de fonctionnement reporté		323 156,48	

Présents : 17

Votants : 21

Pour : 21

**2010.02.02– COMPTE ADMINISTRATIF 2009 DU
BUDGET ASSAINISSEMENT**

Sous la présidence de Madame CHAMBON, 1^{er} adjointe, Monsieur JAMONAC, Adjoint en charge des finances présente le compte administratif 2009 du budget assainissement lequel peut se résumer selon l'annexe jointe.

Monsieur le Maire quitte la séance.

07197 Code INSEE	COMMUNE ROIFFIEUX M49	CA	2009
---------------------	--------------------------	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 177 642,10	G 217 372,59	G-A 39 730,49
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 75 012,69	H 162 877,50	H-B 87 864,81

REPORTS DE L'EXERCICE 2008	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 149 877,38 (si déficit)	J (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 402 532,17	Q= G+H+I+J 380 250,09	=Q-P -22 282,08

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2010 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2010	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 177 642,10	= G+I+K 217 372,59	39 730,49
	Section d'investissement	= B+D+F 224 890,07	= H+J+L 162 877,50	-62 012,57
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 402 532,17	= G+H+I+J+K+L 380 250,09	-22 282,08

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

07197 Code INSEE	COMMUNE ROIFFIEUX M49	CA	2009
----------------------------	---------------------------------	-----------	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2008)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	11 300,00	10 365,65	0,00	0,00	934,35
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	135 290,00	110 807,73	0,00	0,00	24 482,27
Total des dépenses de gestion courante		147 590,00	121 173,38	0,00	0,00	26 416,62
66	Charges financières	8 164,00	8 163,40	0,00	0,00	0,60
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	9 648,04				
Total des dépenses réelles d'exploitation		166 402,04	129 336,78	0,00	0,00	37 065,26
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	48 305,32	48 305,32			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		48 305,32	48 305,32			0,00
TOTAL		214 707,36	177 642,10	0,00	0,00	37 065,26
Pour information D002 Déficit d'exploitation reporté de 2008		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2008)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de	122 550,00	72 215,23	55 000,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	52 000,00	50 000,00	0,00	0,00	2 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		174 550,00	122 215,23	55 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		174 550,00	122 215,23	55 000,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	40 157,36	40 157,36			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		40 157,36	40 157,36			0,00
TOTAL		214 707,36	162 372,59	55 000,00	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent d'exploitation reporté de 2008		0,00				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(6) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(7) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(8) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

07197 Code INSEE	COMMUNE ROIFFIEUX M49	CA	2009
----------------------------	---------------------------------	-----------	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2008)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	525 000,00	7 869,19	0,00	517 130,81
Total des dépenses d'équipement		525 000,00	7 869,19	0,00	517 130,81
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	26 987,00	26 986,14		0,86
18	Compte de liaison : affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	10 854,96			
Total des dépenses financières		37 841,96	26 986,14	0,00	10 855,82
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		562 841,96	34 855,33	0,00	527 986,63
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	40 157,36	40 157,36		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		40 157,36	40 157,36		0,00
TOTAL		602 999,32	75 012,69	0,00	527 986,63
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2008		149 877,38			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2008)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	118 000,00	0,00	0,00	118 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	380 000,00	0,00	0,00	380 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		498 000,00	0,00	0,00	498 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	92 000,00	0,00	0,00	92 000,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (8)	114 572,00	114 572,18	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		206 572,00	114 572,18	0,00	91 999,82
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		704 572,00	114 572,18	0,00	589 999,82
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	48 305,32	48 305,32		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		48 305,32	48 305,32		0,00
TOTAL		752 877,32	162 877,50	0,00	589 999,82
Pour information					
R001 Excédent d'investissement reporté de 2008		0,00			

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

☞ **constate** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

☞ **reconnait** la sincérité des restes à réaliser,

☞ **approuve** le compte administratif 2009 du budget assainissement.

Présents : 16

Votants : 20

Pour : 20

<p>2010.02.03– COMPTE ADMINISTRATIF 2009 DU BUDGET BALCON DES ALPES</p>
--

Sous la présidence de Madame CHAMBON, 1^{er} adjointe, Monsieur JAMONAC, Adjoint en charge des finances présente le compte administratif 2009 du budget Balcon des Alpes lequel peut se résumer selon l'annexe jointe.

Monsieur le Maire quitte la séance.

07197 Code INSEE	COMMUNE ROIFFIEUX BALCON DES ALPES	CA	2009
---------------------	---------------------------------------	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 93 798,67	G 91 400,40
	Section d'investissement	B 222 199,28	H 286 400,00

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2008	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J (si excédent)

		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		315 997,95 = A+B+C+D	377 800,40 = G+H+I+J

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2010 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 7 141,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2010	7 141,00 = E+F	0,00 = K+L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	93 798,67 = A+C+E	91 400,40 = G+I+K
	Section d'investissement	229 340,28 = B+D+F	286 400,00 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	323 138,95 = A+B+C+D+E+F	377 800,40 = G+H+I+J+K+L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

07197 Code INSEE	COMMUNE ROIFFIEUX BALCON DES ALPES	CA	2009
----------------------------	---	-----------	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2008)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 745,00	3 740,34	0,00	0,00	4,66
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 745,00	3 740,34	0,00	0,00	4,66
66	Charges financières	3 775,00	3 658,33	0,00	0,00	116,67
67	Charges exceptionnelles	240,00	0,00	0,00	0,00	240,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	484,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 244,00	7 398,67	0,00	0,00	845,33
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	86 400,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	86 400,00			0,00
TOTAL		8 244,00	93 798,67	0,00	0,00	0,00
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2008		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2008)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	360,00	0,00	0,00	0,00	360,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 884,00	0,40	0,00	0,00	2 883,60
Total des recettes de gestion courante		8 244,00	5 000,40	0,00	0,00	3 243,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	86 400,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 244,00	91 400,40	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		8 244,00	91 400,40	0,00	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2008		(3) 0,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

(4) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

07197 Code INSEE	COMMUNE ROIFFIEUX BALCON DES ALPES	CA	2009
----------------------------	---	-----------	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2008)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	264 300,00	208 711,46	7 141,00	48 447,54
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 000,00	154,49	0,00	3 845,51
Total des dépenses d'équipement		268 300,00	208 865,95	7 141,00	52 293,05
16	Emprunts et dettes assimilées	13 334,00	13 333,33	0,00	0,67
18	Compte de liaison : affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	4 366,00			
Total des dépenses financières		17 700,00	13 333,33	0,00	4 366,67
45X-1	Total des opé. pour le compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		286 000,00	222 199,28	7 141,00	56 659,72
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
TOTAL		286 000,00	222 199,28	7 141,00	56 659,72
Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2008		(3) 0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2008)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	86 000,00		0,00	
Total des recettes financières		86 000,00	0,00	0,00	86 000,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		286 000,00	200 000,00	0,00	86 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (2)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	0,00	86 400,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00	86 400,00		0,00
TOTAL		286 000,00	286 400,00	0,00	0,00
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2008		(3) 0,00			

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

☞ **constate** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

☞ **reconnait** la sincérité des restes à réaliser,

☞ **approuve** le compte administratif 2009 du budget Balcon des Alpes.

Présents : 16

Votants : 20

Pour : 20

En présence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, considérant le déficit de fonctionnement :

☞ **décide** d'affecter les sommes comme suit :

COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET BALCON DES ALPES 2009

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		-		
Opération de l'exercice	93 798,67	91 400,40	222 199,28	286 400,00
TOTAUX	93 798,67	91 400,40	222 199,28	286 400,00
Résultats de clôture		- 2 398,27		64 200,72

Besoin de financement	- 2 398,27
Excédent de financement	64 200,72
Restes à réaliser	-
Besoin de financement RAR	-
Excédent de financement RAR	
Besoin total de financement	
Excédent total de financement	
002 Résultat de fonctionnement reporté	- 2 398,27
001 Résultat d'investissement reporté	64 200,72

Présents : 17

Votants : 21

Pour : 21

2010.02.04– COMPTE DE GESTION BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion 2009 du budget principal de Monsieur le Trésorier Principal.

Après en avoir constaté les concordances entre le compte administratif 2009 du budget principal et le compte de gestion de Monsieur le Trésorier Principal ; le Conseil Municipal

☞ **approuve** le compte de gestion du budget principal communal 2009.

Présents : 17

Votants : 21

Pour : 21

2010.02.05– COMPTE DE GESTION BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion 2009 du budget Assainissement de Monsieur le Trésorier Principal.

Après en avoir constaté les concordances entre le compte administratif 2009 du budget Assainissement et le compte de gestion de Monsieur le Trésorier Principal ; le Conseil Municipal :

☞ **approuve** le compte de gestion 2009 du budget Assainissement de Monsieur le Trésorier.

Présents : 17

Votants : 21

Pour : 21

2010.02.06– COMPTE DE GESTION BUDGET BALCON DES ALPES

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion 2009 du budget Balcon des Alpes de Monsieur le Trésorier Principal.

Après en avoir constaté les concordances entre le compte administratif 2009 du budget Balcon des Alpes et le compte de gestion de Monsieur le Trésorier Principal ; le Conseil Municipal

☞ **approuve** le compte de gestion du budget Balcon des Alpes 2009.

Présents : 17

Votants : 21

Pour : 21

2010.02.07– CLOTURE DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le budget annexe Assainissement a été créé afin de retracer toutes les opérations communales relatives à l'assainissement collectif.

Depuis le 01 janvier 2010, la compétence assainissement est une compétence communautaire.

Les résultats 2009 du budget Assainissement de notre commune seront reportés au budget 2010 Assainissement de la CCBA et affectés par le Conseil communautaire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les statuts de la Communauté de Communes du Bassin d'Annonay adoptés lors de la séance du conseil communautaire du 03 décembre 2008,

Considérant la délibération 2008-12-10 du Conseil municipal de Roiffieux adoptant l'extension des compétences de la Communauté de Communes du Bassin d'Annonay,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

☞ **Décide** de clôturer le budget assainissement au 31 décembre 2009 et de le transférer à la Communauté de Communes du Bassin d'Annonay qui a la compétence assainissement depuis le 01 janvier 2010.

Présents : 17

Votants :21

Pour : 21

2010.02.08– VALEUR DU POINT 2010

Monsieur DELORD, Adjoint en charge de la vie associative propose au Conseil Municipal de fixer les valeurs permettant de calculer pour chacun des critères, le montant de la subvention communale octroyée aux associations sportives et culturelles comme suit :

Variable	2010
Point. Effectif	4.16 Euros
Point. Transport	9.21 Euros / enfant de moins de 18 ans
Formation	50 % des dépenses engagées
Investissement	20 % des dépenses engagées
Animation	0.76 Euros / heure

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

☞ **Approuve** les propositions exposées ci dessus pour l'année 2010.

Présents : 17

Votants :21

Pour : 21

2010.02.09– DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur le maire fait part aux conseillers de demandes de subventions de la part de deux établissements.

La première, en date du 28 janvier 2010, provient de Maison Familiale Rurale de Tartaras, Centre de formation du paysage et de l'horticulture qui accueille une élève en BEP vivant à Roiffieux.

La seconde, reçue le 23 février 2010, du CFA BTP Loire qui sollicite une subvention de 90 € par apprenti issu de notre commune, soit un élève en ce qui concerne Roiffieux.

Monsieur le Maire invite le conseil à délibérer sur ces demandes.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

☞ **Donne un avis défavorable** à ces demandes de subvention.

Présents : 17

Votants : 21

Pour : 21

2010.02.10– BAIL BOULODROME

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'un contrat de bail a été conclu entre la commune de Roiffieux et Monsieur Maurice VINCENT pour la location d'une parcelle cadastrée AI 77, située Le Grand Chemin, 07 100 ROIFFIEUX, pour une superficie de 47 ares et 54 ca, utilisée comme boulodrome.

Ce bail de 3 ans étant arrivé à expiration, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de reconduire ce bail pour une durée de 3 ans.

Le prix de location est révisable tous les trois ans et indexé sur l'indice de la construction soit :

Indice du coût de la construction 3^{ème} trimestre 2006 : 1360.25

Indice du coût de la construction 3^{ème} trimestre 2009 : 1502

Le loyer actuel étant de 556.11, le montant du bail à partir du 01 janvier 2010 serait de

$\frac{556.11 \times 1502}{1360.25} = 614.06 \text{ €}$

1360.25

Monsieur le Maire propose au conseil d'accepter cette modification du montant du bail pour un montant annuel de 614.06 € à compter du 01 janvier 2010

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

☞ **Autorise Monsieur le Maire** à signer un contrat de bail d'une durée de 3 ans avec Monsieur Maurice VINCENT pour la location du boulodrome

☞ **Accepte** le nouveau montant du loyer annuel du bail de 614.06 € à compter du 01 janvier 2010

Présents : 17

Votants : 21

Pour : 21

2010.02.13– CHOIX D’UN MAITRE D’ŒUVRE- TRAVAUX d’EAUX PLUVIALES- ROUTE DU GRAND PRE

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que les travaux d’assainissement de la Maladière vont être programmés au deuxième semestre 2010. La maîtrise d’œuvre de ces travaux a été confiée au cabinet Julien et relève depuis le 01 janvier 2010 de la compétence communautaire.

Des travaux d’aménagement de la route du Grand Pré entre la RD 470 et la route de Bramefan vont être lancés au cours du second semestre 2010. Ces travaux vont consister en la reprise complète des réseaux humides (eaux usées : compétence communautaire, eau potable : compétence du Syndicat Cance Doux et eaux pluviales : compétence communale).

La commune a reçu une proposition du cabinet Julien afin d’assurer la maîtrise d’œuvre du suivi des travaux de réhabilitation du réseau d’eaux pluviales.

Il précise que la maîtrise d’œuvre pour le suivi des travaux d’assainissement de cet aménagement a été confiée au cabinet Julien et que, pour une meilleure efficacité dans la mise en œuvre du chantier, il serait souhaitable que les travaux concernant les réseaux d’eaux pluviales soient confiés au même maître d’œuvre.

Le conseil municipal

☞ **Approuve** le choix de Monsieur le Maire de retenir le cabinet Julien pour assurer la maîtrise d’œuvre aux conditions suivantes : Projet PRO, Détail estimatif pour DCE, Direction de l’Exécution des Travaux et Assistance aux Opérations de Réception pour un forfait de 100 € HT soit 1435.20 € TTC.

Présents : 17

Votants :21

Pour : 21

2010.02.14– BAIL COMERCIAL DEROGATOIRE- MONSIEUR BERTRAND DELATTRE

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu’au cours de la séance du 15 décembre 2009, autorisation lui a été donnée de signer une promesse de bail commercial avec Monsieur Bertrand DELATTRE pour la location d’un commerce au Balcon des Alpes.

Les deux parties se sont accordées sur les modalités de ce bail, c’est pourquoi il sollicite aujourd’hui l’autorisation de signer un bail commercial dérogatoire avec Monsieur DELATTRE aux conditions suivantes :

Le contrat de bail sera établi pour une durée de un an, du 01 avril 2010 au 31 mars 2011, le loyer annuel sera d’un montant de 4560 € HT, payable tous les trois mois à terme échu.

La taxe foncière sera due par le locataire et comprise dans les charges. Les provisions pour charges ont été fixées à un montant de 150 € trimestriel.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

☞ **Autorise Monsieur le Maire à signer** le contrat de bail commercial dérogatoire du local commercial situé au rez de chaussée du Balcon des Alpes d'une superficie de 46.90 m² et toutes les pièces en découlant

☞ **Consent** à Monsieur Bertrand DELATTRE un bail commercial dérogatoire d'une durée de un an à partir du 01 avril 2010 et pour un loyer annuel de 4560 € HT.

Présents : 17

Votants :21

Pour : 21

2010.02.15– REQUETE DE M. CLEMENCON- TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Par lettre en date du 02 février 2010, Mme. le Greffier en chef du tribunal administratif de Lyon a notifié à la commune deux requêtes présentées par Maître BOUTHIER- PERRIER, avocat, pour Monsieur Mickaël CLEMENCON et Mademoiselle Isabelle NODET.

La première requête vise l'annulation de l'autorisation de lotir modificative LT 00719705A8001-2 délivré le 09 juin 2008 à Monsieur Yves MICHELAS.
Cette instance a été enregistrée sous le numéro 0907903-2.

La seconde requête vise l'annulation du permis de construire PC 00719709A0003 du 17 avril 2009 délivré à Monsieur Yves MICHELAS.
Cette instance a été enregistrée sous le numéro 0908186-2.

Considérant que le conseil municipal a donné délégation à Monsieur le Maire, en application de l'article L2132-1 du code général des collectivités territoriales, pour tenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle quel que soit le litige lors de la séance du conseil municipal du 25 mars 2008,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il va ester en justice auprès du tribunal administratif, dans les requêtes n°0907903-2 et n°0908186-2.

Le conseil municipal

☞ **Approuve** la décision de Monsieur le Maire de défendre la commune devant le Tribunal Administratif de Lyon

Présents : 17

Votants :21

Pour : 21

2010.02.16– INDEMNITE REPRESENTATIVE DE LOGEMENT INSTITUTEUR 2009

Le Comité des Finances Locales, lors de sa séance du 01 décembre 2009, a fixé le montant unitaire national de la dotation spéciale instituteurs (DSI) pour l'année 2009 à 2779 € (+1.0178% par rapport à 2008).

Les instituteurs qui se logent par leurs propres moyens perçoivent une indemnité représentative de logement (IRL), dont la part prise en charge par l'Etat ne peut dépasser les 2 779 euros arrêtés par le comité de finances locales. La partie de l'indemnité excédent ce montant est à la charge des communes. Ce complément communal constitue une dépense obligatoire.

Il appartient au Préfet d'arrêter le montant de l'IRL valable en Ardèche pour 2009, après en avoir recueilli les avis des conseils municipaux et du Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN)

L'IRL comporte deux taux principaux :

- Le taux de base attribué aux instituteurs non logés célibataires, divorcés, veufs, sans enfants à charge.
- Le taux majoré de 25 %, réservé aux instituteurs non logés mariés avec ou sans enfants à charge, ou veufs, divorcés, célibataires avec enfants à charge.

Pour l'année 2008, la participation à la charge des communes représentait 255 € par instituteur pour le taux majoré.

Notre avis est sollicité sur l'augmentation de l'IRL pour 2009 duquel découlera le montant de la participation des communes. Plusieurs solutions sont possibles :

Proposition d'augmentation de 1.0178% : la participation communale pour le taux majoré de l'IRL serait de 258 €, soit 3€ de plus qu'en 2008.

Proposition d'augmentation de 5% : ce qui porterait le supplément communal à 377 €, soit une augmentation de 122 € par rapport à 2008.

Monsieur le Maire invite le conseil à se prononcer sur ces propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

Retient la proposition de 1.0178 % soit une participation communale pour le taux majoré de l'IRL de 258 € pour l'année 2009.

Présents : 17

Votants :21

Pour : 15

Contre :2

Abst :4

QUESTIONS DIVERSES

❖ Commissions municipales

Madame Valérie BOROT, Adjointe en charge de l'Urbanisme et de la communication présente aux conseillers le compte rendu de la commission Urbanisme du 09 février 2010.

La commission communication a bientôt terminé l'Echo réfoçalien, il sera distribué le mardi 23 mars. Le numéro du mois de juin sera rédigé par les membres du Conseil municipal enfants.

❖ Carnet

Madame Françoise MICHAUD, conseillère, fait part aux conseillers du décès du Père Minodier, fondateur du lycée Agrotech.

❖ Elections régionales

Monsieur le Maire fait part aux conseillers du tableau des permanences pour les élections régionales des 14 et 21 mars.

❖ Action sociale

Madame CHAMBON, Adjointe en charge de l'Action sociale, informe le conseil qu'un Centre Intercommunal d'Action Sociale a été créé au niveau de la CCBA. Elle en est membre du Conseil d'Administration.

Les compétences de ce CIAS sont l'insertion, la petite enfance et les personnes âgées. Le premier objectif de ce CIAS est la création d'un EPAD sur le bassin.

Pendant le CCAS de Roiffieux continuera à fonctionner et à exercer les compétences qui étaient les siennes jusqu'à présent.

❖ Voirie

Madame Nathalie CLEMENT, conseillère, s'interroge sur la possibilité d'installer un luminaire au croisement de la zone artisanale.

Monsieur le Maire note qu'il s'agit d'une route départementale. De plus, en matière d'éclairage public, il est préconisé d'éclairer sur un certain linéaire de voirie pour « sécuriser » une zone.

Monsieur Thierry GOUDARD, conseiller, attire l'attention sur la vitesse des voitures engagées sur la route de Quintenas, qui risque de s'amplifier avec les travaux actuellement réalisés.

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil général a été alerté à plusieurs occasions de la dangerosité de cette voie, illustré par l'accident survenu en novembre sur une lycéenne empruntant les transports scolaires.

Monsieur Christophe FAURIE, conseiller, déplore que la place handicapée, située à proximité de l'église de Roiffieux, soit souvent occupée par des voitures appartenant à des personnes sans problème de mobilité.

Monsieur Joël PASCAL, conseiller, souhaiterait savoir si il est envisagé de faire des travaux à la montée des Aygas, la voie étant abimée. Monsieur HEYRAUD, Adjoint en charge des travaux, explique que ces travaux seront envisagés lorsque la deuxième tranche de la partie annonéenne de cette voie sera effectuée (prévision 2011-2012). IL serait en effet dommageable de réhabiliter cette voie auparavant.

❖ **Cimetière**

Suite à une interrogation de Monsieur Christophe FAURIE, Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble du conseil que les concessions du cimetière sont gérées uniquement par la mairie. En aucun cas une entreprise privée ne s'est vue confiée la gestion des concessions. Il faut donc être particulièrement attentif au démarchage téléphonique dans ce domaine.

❖ **Bibliothèque**

Monsieur Joël PASCAL, responsable de la bibliothèque Le Petit Prince fait part aux conseillers d'une conférence sur Albert Camus le 26 mars à 20h30 à la bibliothèque. Cette conférence sera animée par Michel BARBE et lui-même.

Avant de clôturer la séance Monsieur le Maire et Monsieur Jean Louis TETE invitent les conseillers et le public à se retrouver autour d'un verre de l'amitié suite aux médailles d'honneur communale, départementale et régionale dont ils ont été décorés au mois de janvier.

La séance est levée à 22h40